



1767

COLLÈGE DE MONTREAL

PROCÉDURE D'ADMISSION – 2^e à 5^e SECONDAIRE RENTÉE 2017-2018

LE PROCESSUS D'ADMISSION DÉBUTE EN FÉVRIER 2017

Étape 1 : Compléter le formulaire d'admission en ligne. Ce formulaire sera mis en ligne en février 2017 et devra être complété avant le vendredi 10 mars 2017.

Étape 2 : Retourner par courrier ou en personne les documents suivants à l'adresse :

Collège de Montréal
Bureau des admissions
1931 Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E3

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Le bulletin final des deux dernières années complétées (une copie);
- Le bulletin de 2^e étape de l'année actuelle (une copie);
- Une copie du certificat de naissance. Si le certificat de naissance provient d'un autre pays, une traduction officielle est requise. L'original du certificat de naissance sera nécessaire pour copie conforme si le candidat devient admissible et procède à son inscription par la suite;
- Une copie du document d'immigration si l'enfant est né hors Canada. L'original du document d'immigration sera nécessaire pour une copie conforme si le candidat devient admissible et procède à son inscription par la suite;
- Une photo format passeport de l'enfant ;
- Un chèque d'admission de 50 \$ à l'ordre du Collège de Montréal.

Étape 3 : Se présenter à l'examen d'admission

DATE DES EXAMENS D'ADMISSION :

Le samedi 18 mars 2017 ou le dimanche 19 mars 2017, de 8 h à 11 h 30

NOTRE CAMPUS : 1931 Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E3